CHRISTIAN CONSTANTIN

VILLA SOLEIL

RESTAURATION D'UNE VILLA D'ARCHITECTE

Sion - VS

Maître de l'ouvrage
Monsieur
Christian Constantin
1921 Martigny-Croix

Architectes
Christian Constantin
Bureau d'architecture
Complexe Porte d'Octodure
Route du Gd-St-Bernard
1921 Martigny-Croix

Collaborateurs:
Philippe Ebiner
Mathieu Décaillet

Monuments historiques
Service des bâtiments,
monuments et archéologie
Avenue du Midi 18
1950 Sion

M. Jean-Claude Balet

Ingénieur civil
Alpatec SA
Rue du Léman 6
1920 Martigny

Bureaux techniques
CVS:
GD Climat SA
Route de l'Aéroport 7
1950 Sion

Electricité:
RTM Réalisations Techniques
Multiples
Rue de l'Hôpital 11
1920 Martigny

Physicien du bâtiment:
BS Bruno Schroeter
Route de l'Ecosse 25
1907 Saxon

Architecte d'intérieur:
Viquerat Décoration
Rue du Lac 107
1815 Clarens

Architecte paysagiste:
Design Paysage
Zuchuat Dominique
Route de Verbier
1936 Verbier

Coordonnées
Chemin des Amandiers 30
1950 Sion

Construction 1963 - 1964

Restauration 2008 - 2010

HISTORIQUE / SITUATION

Premier classement d'office pour un ouvrage du 20e siècle. Dite également "Villa Veuillet", la "Villa Soleil" a été construite en 1963-1964 et constitue en Valais un des témoins les plus représentatifs du Mouvement Moderne (1921-1970). A ce titre, elle a défrayé la chronique, apportant un vent nouveau sur les modes de construire et l'architecture pratiqués traditionnellement dans le canton. Objet de nombreuses polémiques, l'ouvrage est aujourd'hui reconnu comme digne du plus grand intérêt et il est soumis depuis 2008 à un arrêté de protection. Cette mesure de classement d'office est prise pour la première fois, et pour la première fois également, elle concerne une œuvre qui ne relève pas du patrimoine religieux.

Naturellement, ces conditions de base influent sur les exigences techniques fixées pour la rénovation, lesquelles permettent de redonner vie à la villa sans en dénaturer le caractère et l'expression. Développée en longueur et en terrasses successives, la construction épouse les lignes du coteau dans les hauts de la commune de Sion. Les principes d'organisation auxquels elle répond, de même que les matériaux choisis se réfèrent de façon évidente aux grands courants architecturaux qui prévalaient à l'époque de sa construction, plus particulièrement aux projets de l'architecte américain Frank Lloyd Wright.

PROGRAMME / PROJET

Conserver l'essentiel. Le programme de rénovation vise la mise en évidence des principes architecturaux choisis lors de la conception du projet, en 1961. A cet effet, les responsables de la rénovation ont eu la possibilité de rencontrer l'un des trois architectes de l'époque, depuis de nombreuses années à la retraite, de consulter plans et photos archivés à l'EPFL, et d'étudier d'autres réalisations du bureau d'architectes Paul Morisod, Edouard Furrer et Jean Kyburz, auteur du projet.

Des inspections détaillées sur place, des sondages et relevés, de même que des discussions avec les artisans de l'époque, ont permis de cerner les contours d'une rénovation respectueuse du projet initial. Les plans verticaux et horizontaux qui caractérisent le bâtiment, de même que la très forte relation entre intérieur et extérieur que le projet implique, sont traités avec attention, afin d'éviter tout élément qui pourrait dénaturer l'objet.

Matériaux bruts, la pierre, le bois et le métal, sont remis en œuvre avec soins, en préservant notamment la continuités des murs en pierre naturelle entre extérieurs et intérieurs, mais en assurant en même temps les détails techniques susceptibles de garantir une meilleure étanchéité des éléments construits, ainsi qu'une protection thermique adéquate.

© Architectes.ch

Photos: Terrasses, jeux de lumière, continuité des espaces intérieurs vers l'extérieur, lignes sobres, épurées, et matériaux bruts, identifient très clairement la villa en référence aux grands courants d'architecture du milieu du 20ème siècle.

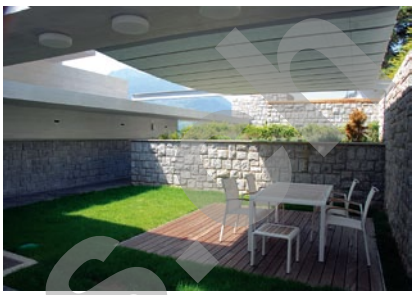

Dans le respect de ces conditions de base, les techniques CVSE sont entièrement revues et adaptées aux exigences contemporaines en matière de rendement énergétique, d'économie et de confort.

Avec la même approche, les espaces et la distribution de la lumière sont préservés, tandis que la façade originale en béton brut de décoffrage, est restituée par élimination du crépi dont elle avait été ultérieurement recouverte.

L'ensemble du dispositif en terrasse est soigneusement restitué, notamment la petite piscine, et des travaux d'étanchéité particulièrement élaborés assurent la pérennité de toutes les parties de cet ouvrage remarquable, complexe dans sa conception et simple dans son expression.

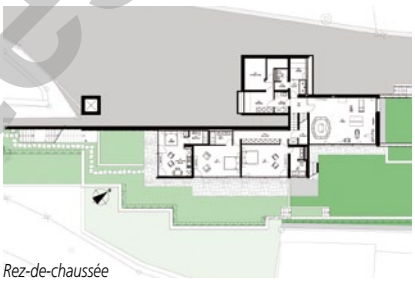

Rez-de-chaussée

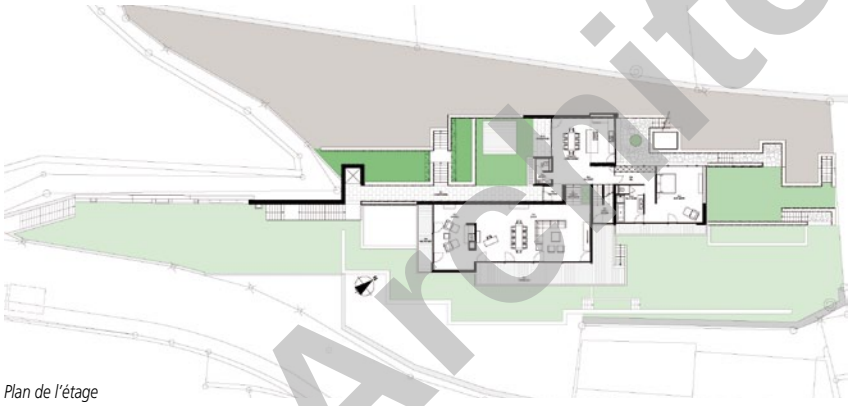

Plan de l'étage

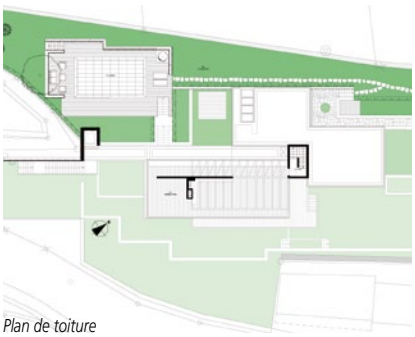

Plan de toiture

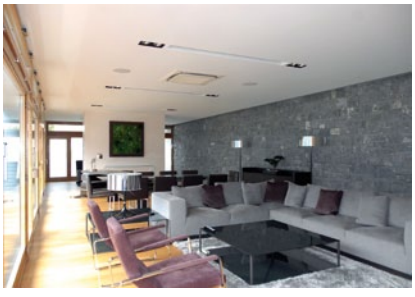

©Architectes.ch

Architecture & Construction CRP Sàrl 1020 Renens contact@architectes.ch
© P. Guillemin décembre 2010 - Pressor 2298 - Photos: Piotr Pelczarski